Solidaires Finances Publiques

Section du Gard

Le Vendredi 30 Septembre 2022

Comité Technique Local du Gard

Monsieur le président,

Que de chemin parcouru monsieur le président , depuis votre arrivée dans le département il y a 4 ans. Arriver dans un département en grève avec des sites bloqués n'est pas chose aisée, mais vous avez tout de suite appliqué la bonne méthode en nous rappelant ce que nous risquions à bloquer l'entrée d'un bâtiment administratif. Nous ne sommes pas si reboussiers que cela, nous vous avons presque écouté et nous n'avons presque pas recommencé.

Grace a vous le Gard est maintenant sous le feu des projecteurs, non pour la venue en juin dernier de numéro bis « la voix de son maître Jéjé », à tout prendre nous aurions préféré l'original à la copie, mais bien pour votre promotion en qualité de patron d'Ecofip. Le nom aurait pu être plus recherché, a l'instar de MFS, des CUL (commerçants d'utilité locale). En effet, Ecofip est une société spécialisée dans la défiscalisation…
Après tout, nous ne sommes pas à un paradoxe près, Bercy a bien signé un contrat avec Google pour la mise en place du foncier innovant, tout en sachant que Google ne paie quasiment aucun impôt en France sur son activité française. Est ce Google qui a financé le voyage à Rhodes pour le sommet Tadéus où la DGFIP a recu un prix pour son projet du Foncier Innovant ? C'est une blague bien sûr, je ne voudrais que l'on pense que nos élites sont corruptibles…

En plus de votre nouvelle casquette verte, vous allez devenir en janvier, le directeur d'un département où se trouve l'un des plus gros SIP de France, idem pour le SIE, par la magie de la fusion des services. Pas mal pour un département d'environ 750000 habitants.
Incongru, mais pas mal. C'est comme mettre un moteur de Porsche dans une twingo. Ca impressionne, mais pas sûr que ça fonctionne bien, surtout quand, dès le départ on commence à enlever des pièces. Il y en a qui ont essayé, ils ont eu des problèmes. Par exemple au Mans, pourtant habitués aux grosses cylindrées, ca ne tourne pas rond.
Nous sommes aujourd'hui le 30 septembre, plus que 86 dodos avant Noël, ça c'est pour les grands enfants que nous sommes restés en espérant avoir des cadeaux de Jéjé pour Noël, mais surtout 91 jours avant le grand chamboulement de la fusion / absorption des SIP et SIE. Hors à ce jour, nous avons de jolis plans , faux pour certains, mais aucun rétro planning sur le début des travaux, qui sont conséquents. Il ne s'agit pas d'abattre une cloison et de passer un coup de peinture. Les travaux seront longs, nous le

savons tous, il n' y a qu'à regarder le temps pris pour les travaux d'installation de la Dircofi Sud Pyrénées au SIE de Nimes-Est…
Les agents sont, malgré les groupes de travail organisés, déjà suffisamment perturbés par la fusion, sans en rajouter une couche sur l'aspect logistique et batimentaire, le tout chauffé au mieux à 19 degrés.
Nous avons pourtant à maintes reprises alerté sur la durée des travaux et sur l'impact que cela allait avoir sur la qualité de vie au travail des agents.Nous avons été écoutés, mais pas entendus. Manque d'anticipation !
Et ce n'est pas en renforçant le BIL aux dépens du SIE de Nimes Sud que cela va faire avancer le schmilblick.
Faudra t il un nouveau blocage du bâtiment pour accélérer les choses, pour être francs , nous sommes prêts, limite impatients.
Les travaux seront d'autant plus longs que le troisième étage ne sera pas en reste avec l'arrivée de 3 nouveaux services. On nous dit que les travaux commenceront après la libération des espaces occupés aujourd'hui par les SIE et SIP de nimes ouest. Nous ne sommes donc pas prêts d'en voir la fin.
En ce qui concerne les services entrants, autant l'antenne SIE de Montpellier se conçoit, tout comme celle de la pairie départementale, tant les locaux actuels sont dignes d'un pays en voie de développement, cependant, le SGC de Nimes est un peu une énigme. Nous attendons, Monsieur le président, vos explications quant à l'avenir de Reinach. Vous commencez à vider ce bâtiment, mais quels projets avez-vous donc en tête, nous sommes en droit de les connaître. La densification à l'horizon fin 2023 amènera chaque jour 64 agents supplémentaires ! Quid du stationnement, de la restauration et de la sécurité.

Nous ne pouvons pas toutefois ne pas aborder dans cette instance les sujets d'actualités nationaux tel que le pouvoir d'achat, les nouvelles suppressions de postes, la publication du mouvement des stagiaires et le sujet de l'embauche des contractuels :

- Pendant des années, l'État a fait les poches de ses agents en laissant se dégrader leur pouvoir d'achat. Les agents des services publics au service de l'intérêt général et de la collectivité, ont subi plus de 10 ans de gel, alors que le coût de la vie, lui, ne connaissait pas de « glaciation » …
  Le seul espoir, une éventuelle promotion, continue de relever plutôt de la portion congrue que du mouvement de masse
  La catégorie C voit un début de carrière talonnée par le SMIC, la catégorie B n'est pas à des années lumière de la précédente et la catégorie A fait du surplace.

- Lundi 26 septembre, Bruno Le Maire et Gabriel Attal ont présenté au conseil des Ministres puis à la presse le projet de Loi de Finances (PLF) pour 2023 et le projet de loi de programmation pluriannuel des Finances Publiques 2023-2027. Cette présentation a fait l'objet d'une communication spécifique à l'intention des organisations syndicales au Ministère et à la DGFiP.
  La rupture dans la continuité : Le Directeur Général Adjoint, Numérobis, s'est félicité d'une rupture avec les quinze dernières années concernant le volume de suppressions d'emplois. Pour 2023 : ce ne seront "que" 850 suppressions d'emplois, la DGFiP reste donc exemplaire. En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter… sauf le nôtre, et en particulier notre direction avec 850 emplois supprimés.

- Pour compenser les postes vacants qui sont pléthores dans les directions, il y a les embauches de contractuels. Quel belle remise en question du statut du fonctionnaire !

Ce Comité Technique Local du Gard se réunit aujourd'hui pour évoquer entre autres la continuité de la mise en place du Nouveau Réseau improprement appelé réseau de proximité.

L'éloignement de notre service public :

La DGFiP s'est engagée dans une politique de destruction et de rétrécissement de son réseau depuis de nombreuses années avec la fermeture de trésoreries, la fusion de services et la concentration. Ces politiques sont connues sous les dénominations du Nouveau réseau de proximité et de la relocalisation de services.
Dans le département, on constate l'éloignement du service public auprès de la population. On se rencontre qu'effectivement les fameuses « Mesfesses » EFS, n'ont pas le succès escompté auprès de la population les statistiques sont claires. Nous aurons l'occasion d'en débattre aujourd'hui avec les documents fournis dans ce CTL.

Relocalisations anciennement appelée démétropolisation

A l'ordre du jour, de ce CTL nous avons l'implantation de l'antenne supra-départementale du SIE de Montpellier à Nîmes à compter du 1 er septembre 2023

Objectif politique : redynamiser les territoires ruraux et péri-urbains en renforçant la présence des services publics avec le transfert de 6 000 postes de fonctionnaires de l'État dont 2 542 pour la DGFiP. En octobre 2019, 408 villes candidates, fin 2020, 66 candidatures retenues. Cela a entraîné la création de services nouveaux à compétence nationale en soutien au réseau. Dans les faits, ce sont le détricotage des missions concernées et l'absence de service réel de proximité pour les usagers.

Conséquences de ces réformes :
Ces réformes structurelles sont un leurre de service public et de redynamisation des territoires, qui ont vu un grand nombre de services fermer. De plus, la constitution de ces services se fait pour un grand nombre avec des agents qui exerçaient et vivaient dans le territoire et dont les services ont été déplacés ou fermés.
La qualité des missions est également en danger dans ce cadre avec une casse des chaînes de travail et une perte de lien direct entre les missions, les besoins de ces territoires et des populations.

Les personnels sont les grands oubliés

Dégradation des conditions de travail, manque de reconnaissance, casse du statut et de leurs règles de gestion sont autant de facteurs de mal-être grandissant des personnels.

Quelques chiffres issus de l'observatoire interne :

- 71 % des personnels pessimistes quant à leur avenir professionnel,
- 75 % estiment que la DGFiP n'évolue pas dans le bon sens.

Dégradation des conditions de travail liées à l'augmentation des charges et des réformes incessantes. Manque de reconnaissance : au niveau de la rémunération, tant sur le traitement brut que sur le niveau indemnitaire qui n'a pas évolué depuis des années, à l'exception de 3,5 misérables pourcent en juillet dernier. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques s'est inscrit dans une négociation pour aboutir à la signature d'un protocole avec le versement d'une prime exceptionnelle et une augmentation des promotions internes… mais cela est loin du compte. C'est pourquoi le combat doit se poursuivre à travers la campagne « Exigeons notre dû » et se mener contre les velléités d'introduire le mérite dans la rémunération, dont le premier exemple se voit dans la prime d'attractivité/fidélisation.

La déréglementation des droits des personnels et la casse du statut issues de la loi de la transformation de la Fonction Publique avec la déclinaison des lignes directrices de gestion laissent entrevoir la mise en place de plus en plus d'arbitraire dans le déroulement de carrière et du profilage dans les affectations. Sans oublier la contractualisation qui se développe.

les missions de la Gestion publique en cours de dislocation

A l'ordre du jour, de ce CTL également, le transfert de la gestion des communes de la Trésorerie spécialisée de Villeneuve les Avignon vers le SDC et les extensions des périmètres des SGC d'Alès , Sud Cevennes et Alès Hôpital.

Ces SGC, ces services dont la concentration et l'industrialisation risquent d'avoir les mêmes effets que sur les autres missions : baisse de la qualité et dégradation des conditions de travail. La mise en place des CDL a été faite pour ne pas soulever le courroux des élus locaux. Il faudra voir sur le long terme les conséquences sur les relations entre les comptables publics et les CDL.

La suppression de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, justifiée par l'allégement des contrôles, peut inquiéter sur le devenir de la gestion de l'argent public avec la fin notamment de la séparation ordonnateur /comptable.

Fin du numéraire dans les services de l'administration, privatisation auprès des buralistes pour le paiement en numéraire des amendes, taxes et impôts. A lui seul le mécanisme d'approvisionnement et de reconstitution des régies auprès de la Banque Postale coûte plus de 12 millions d'euros.

Monsieur le président, Solidaires finances publiques attend vos réponses.

La force de tous
les agents de la DGFiP